

Lettre de campagne

Le jeudi 10 avril 2014, vous aurez l'opportunité de choisir vos représentants au Conseil d'Administration du Comité des Œuvres Sociales de Nantes.

Nous vous invitons à saisir cette occasion de faire un choix qui déterminera la façon dont sera géré ce formidable outil collectif qu'est le COS.

A bien des égards, nous pouvons les uns et les autres, déplorer une évolution de la société qui tend à ériger l'individualisme comme solution inéluctable.

Si comme nous, vous êtes convaincus qu'à l'inverse, la solution réside dans le renforcement de la Solidarité et du « construire ensemble », exprimez-le par votre vote en faveur de la liste CGT.

Ces valeurs humanistes que nous défendons, vous les comprenez d'autant mieux que vous avez choisi de vous engager dans la Fonction Publique, au service de l'intérêt général.

Dans le contexte actuel et face aux difficultés sociales que nous rencontrons, la tentation pourrait être grande de reléguer les questions relatives aux vacances, à la culture et aux loisirs au second plan.

Ce repli sur soi n'est pas la solution, et au contraire, la CGT continuera de s'engager à vous donner les moyens d'une ouverture sur la vie et le monde au travers de vacances dépayssantes, d'un accès à une activité ou manifestation culturelle ou d'une pratique sportive.

L'enjeu de cette élection est de choisir l'organisation syndicale qui portera haut ces valeurs et militera pour obtenir des moyens supplémentaires pour renforcer l'offre de vacances, de loisirs et de culture, autant de vecteurs permettant l'émancipation de chacun d'entre nous.

Votre soutien est décisif pour faire entendre cette voix.

Le 10 avril prochain, donnez du sens à votre vote, votez CGT.

Cordialement,

Florent Couteau, élu CGT
Président du COS



Le 10 avril 2014, vous allez élire les membres du Conseil d'Administration du COS

La répartition du nombre d'élus se fait à la proportionnelle intégrale. Alors qu'aux élections municipales la liste arrivée en tête obtient obligatoirement la majorité des sièges, ce n'est pas le cas au COS.

Même si la CGT est la première organisation syndicale et détient, selon les statuts de l'association, la présidence du COS, nous n'avons pas actuellement la majorité des sièges, mais une majorité relative.

Néanmoins aucune grande décision ne se prend sans l'appui ou l'initiative de la CGT (sauf exceptions).

Dans le jeu des majorités à construire, nous nous employons à échanger, débattre avec les autres organisations syndicales, et ceci, afin d'emporter leur adhésion sur les projets que nous défendons.

Plus le score de la CGT sera élevé, plus les dossiers que nous portons, auront une chance d'aboutir dans les meilleures conditions.

Répartition des sièges suite aux dernières élections du COS de 2010

<i>Actifs</i>	<i>%</i>	<i>Sièges</i>
CGT	31.61	9
FO	22.44	6
CFDT	22.10	6
UNSA	15.52	5
CFTC	8.34	2

28

<i>Retraités</i>	<i>%</i>	<i>Sièges</i>
CGT	28.13	1
FO	26.71	1
CFDT	22.40	1
CFTC	15.37	0
UNSA	7.41	0

3

Au moins **3** bonnes raisons de voter CGT

Promouvoir le tourisme social :

- pour donner du sens aux vacances
- par le choix de partenaires ne poursuivant pas d'objectifs lucratifs

Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs :

- pour une ouverture sur le monde
- pour l'émancipation de chacun d'entre nous

Gagner la reconnaissance des COS :

- pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins
- pour une gestion solidaire



ELECTIONS DU COS

DONNEZ DU SENS

JEUDI 10 AVRIL 2014

VOTEZ



Coordonnées Syndicats CGT

Mairie de Nantes
CCAS et SMANO

16 rue du Moulin - 44000 Nantes - Tél : 02 40 41 95 46
Email : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr et syndicatville-ufict.cgt@mairie-nantes.fr

Nantes Métropole

8 rue Emile Péhant - 44000 Nantes - Tél : 02.40.99.67.66
Email : syndicat.cgt@nantesmetropole.fr